



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : DON EN ESPECES D'UNE USAGERE
DE LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE EN
REMERCIEMENT DES SERVICES DISPENSES
PAR L'ESPACE NUMERIQUE DE LA
MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-22-076
EN DATE DU 07 MARS 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que la Médiathèque de Vincennes, dans le cadre de ses missions, dispense à ses abonnés un accompagnement d'aide numérique dans leurs démarches administratives ;

CONSIDÉRANT que Madame Dominique Braun, usagère de la Médiathèque, a effectué le 29 janvier 2022 un don de trois cents euros (300,00€) en espèces à la Médiathèque Cœur de ville pour exprimer sa satisfaction quant à l'accompagnement numérique dont elle a bénéficié à de nombreuses reprises à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de ville ;

CONSIDÉRANT que le don de Madame Dominique Braun n'est grevé ni de conditions ni de charges ;

DECIDE

D'ACCEPTER le don de trois cents euros (300,00 €) en espèces effectué par Madame Dominique Braun, en remerciement de l'accompagnement numérique dont elle a bénéficié à de nombreuses reprises à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de Ville ;

D'IMPUTER la recette à l'article 7713 fonction 321 (bibliothèques et médiathèque) du budget communal.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220307-lmc1H9417H1-AR
Date de réception en Préfecture : 07/03/2022
Date de Publication : 07/03/2022